

**Département des Côtes d'Armor  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION**

**DÉLIBÉRATION BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SÉANCE du mardi 17 septembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 septembre, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 09h30, salle Georges Rumen, siège de l'Agglomération à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Etaient présents :**

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PUIILLANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; LE BARS Yannick ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPÉ Fanny ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN.

**Pouvoir :** LE GAOUYAT Samuel à CONNAN Josette.

**Absents excusés :** LE MOIGNE Yvon ; PARISCOAT Dominique ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy.



**DELBU2024-09-078**

**Tourisme : Convention de l'entente portant la destination Baie de Saint-Brieuc-Paimpol-Les Caps : avenant**

**Vu** le code général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération DEL2021-12-269 en date du 14 décembre 2021 actant la création de l'entente intercommunautaire ;

**Vu** la délibération DEL2024-04-081 en date du 16 avril 2024 actant le financement de l'entente intercommunautaire ;

**Vu** l'avis de la commission du 11 septembre ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Bureau communautaire à l'unanimité :

- Approuve les modifications décrites dans l'avenant à la convention de l'entente qui lie Guingamp-Paimpol Agglomération au portage de la destination "Baie de Saint-Brieuc - Paimpol - Les Caps" ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer l'avenant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,  
Vincent LE MEAUX

